

Le ballet des auditions se poursuit au Tribunal Criminel Spécial (TCS), depuis que Paul Biya le chef de l'Etat, a instruit un audit pour plus de transparence dans la gestion des fonds destinés à la lutte anti-Covid, suite aux interminables allégations de détournements.

Dans une mise au point publiée par Avenir Hebdo, parution de ce 15 juin, le Pr Jean Paul Mbia, conseiller technique auprès du Minesup, affirme que son patron, le Pr Jacques Fame Ndong, qui vient d'être auditionné par les enquêteurs du TCS, est blanc comme neige.

Voici son texte intégral

En date du 7 juin 2021, 6 experts du Tribunal Criminel Spécial (TCS) ont été reçus au cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, en présence de 4 proches collaborateurs : le Pr Samuel Nko'o Arvène, Ins pecteur Général des Services (Responsable de la Cellule de lutte contre la corruption et la promotion de l'éthique) , le Pr Jean-Paul Mbia (Conseiller Technique Nül), le Pr Roger Atsa Etoundi (Chef de Division des Systèmes d'information) et M. Assam Francis glaise (Sous-directeur du budget).

La mission d'inspection avait pour recommandation l'examen minutieux des fonds alloués dans 24 administrations dont le Ministère de l'Enseignement Supérieur qui s'est vu attribuer le montant de 6 milliards f cfa sur les – 180 milliards f cfa issus des fonds Covid-19. Il convient de rappeler que cette enquête survient à la suite des re cherches effectuées par les services spécialisés sur la gestion de ce qui est convenu d'appeler « les fonds Jack Ma », un milliardaire chinois qui a envoyé, il y a peu, un appui substantiel au gouvernement camerounais dans la lutte contre la pandémie planétaire.

Dan%son premier rapport d'audit, mené sur la gestion des fonds Covid, la Chambre des comptes du Cameroun (CDC), organe de contrôle de la Cour du suprême, a déclaré n'avoir pas retrouvé la trace ou la destination finale du don offert en mars 2020 par Jack Ma, fondateur du groupe de vente en ligne Alibaba.

Selon les dispositions constitutionnelles contenues à l'article 41 de la charte fondamentale : « la Chambre des comptes est compétente pour contrôler et statuer sur les comptes publics et ceux des entreprises publiques et parapubliques ». Elle statue souverainement sur les décisions rendues en dernier ressort par les juridictions inférieures des comptes.

Cette réaction de l'instance judiciaire a fait enfler la rumeur, relayée par les réseaux sociaux,

sur l'indélicatesse des gestionnaires des fonds Covid-19 au Cameroun. C'est donc, outillée des gendarmé», des policiers et des magistrats des comptes du TCS que l'équipe des enquêteurs a pris d'assaut, le 10ème étage du MINESUP, où le professeur Jacques Fame Ndongo les attendait de pied ferme. En 49 ans de haute administration et d'expertise managériale avérée, il est rompu à ce genre d'investigation des fins limiers de la gouvernance financière dans la République.

1ère surprise des enquêteurs du TCS : le MINESUP n'a encore reçu à ce jour, un virement des fonds Covid-19, d'où le sourire en coin que l'on observait sur le visage calme du Pr Jacques Fame Ndongo.

2ème surprise des enquêteurs du TCS : aucun contrat n'a été signé, aucun marché public n'a été effectué dans ce département ministériel qui assure une coordination rationnelle des universités publiques et privées où la carte universitaire se régionalise chaque jour un peu plus.

3ème surprise des enquêteurs du TCS : depuis l'annonce de l'attribution des 6 milliards FCFA des fonds Covid-19 dans l'escarcelle de renseignement Supérieur, le pr Jacques Fame Ndongo a convoqué 4 fois les Recteurs des universités d'Etat à des séances de travail sur la méthode à adopter, les termes de référence, les actions et les activités subséquentes. Ce travail en synergie faut-il le préciser est la norme qui sous-tend la gouvernance universitaire, inspirée par le Chef de l'Etat et mise en œuvre par le Premier Ministre, Chef de gouvernement. Un manager doit faire un travail solidaire et non solitaire, dans un esprit républicain, car l'administration est formatée d'une charte, d'un esprit et d'une mémoire, selon le bréviaire des jurislatoeurs et des codificateurs des textes normatifs sous la IIIe République en France.

4 points essentiels sont contenus dans le rapport de 14 pages qui a été remis aux experts rassurés du TCS ;

La signature le 8 septembre 2020 d'un protocole d'accord avec Camtel pour accroître la bande passante qui passe de 263 mégabits/s à 9334 mégabits/s pour l'ensemble des universités. Le coût du mégabit passe de 175.000 F à 8000 F.CFA, pour un montant de 25 milliards FCFA. Jusqu'à ce jour, aucun contrat n'est encore signé en vue du décaissement des fonds.

– La répartition de la dotation par université

– Les activités du groupe de travail ad hoc

– l'opérationnalisation des 10 centres de développement du numérique universitaire.

A ce propos, il convient de rappeler que la digitalisation du système d'enseignement supérieur avait démarré le 18 juin 2015 avec le projet présidentiel E-National Higher Education Network, projet futuriste à double composante :

1) la facilitation de l'accès des étudiants aux terminaux numériques, en d'autres termes, l'opération de 500 000 ordinateurs PBHev et

2) la mise en place dans les Universités d'Etat des infrastructures matérielles (réseaux informatiques et de télécommunications, centres de données) et immatérielles (E-administration et E-learning) performantes.

Le souci du Ministre d'Etat consistait en réalité à maintenir en cohésion et en cohérence la vision de l'enseignement supérieur définie par le Chef de l'Etat et la stratégie nationale de riposte contre le Covid-19. Et en cela, le fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales a été un atout remarquable.

Au terme du décret n°2020/3221/PM du 22 juillet 2020 fixant la répartition de la dotation du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre coronavirus et ses répercussions économiques et sociales, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a reçu une dotation de six (06) milliards f cfa dans le cadre du programme 974 Résilience Sociale, Action 7.

Camtel, opérateur technique, a été choisi pour des raisons d'efficacité et de souveraineté nationale, mais aussi du coût. A cet effet, il est important de préciser que Camtel est l'opérateur public de télécommunications du Cameroun, toutes les autres entreprises l'ont été après avis d'appels d'offres ouverts et par la commission interne de passation des marchés en toute liberté, conformément à la réglementation en vigueur.

Il convient de rappeler que tous les documents justificatifs sont compilés dans des chemises qui sont à la disposition des experts du TCS.

En conclusion, pour le moment, aucun franc d'allocation dédiée au Minesup pour le compte de l'exercice 2020, n'a encore été déboursé par le MINFI.

Malgré cela, les différentes initiatives combinées aussi bien au niveau central qu'au niveau des institutions universitaires ont permis de sauver l'année académique 2019/2020 et de ne pas compromettre l'avenir des étudiants et du Cameroun. Il convient à cet effet de rendre un hommage spécial aux chefs des institutions universitaires pour leur collaboration franche et loyale et pour leurs initiatives qui permettent la résilience de notre système éducatif national.

Au nom de la communauté universitaire, le Ministre d'Etat a remercié le Chef de l'Etat et tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui sont associés pour la mise à sa disposition d'une allocation de six milliards dans le cadre de la stratégie de lutte contre le Covid-19 en milieu universitaire».